

Déclaration Vie Privée

“Bruxelles Environnement” (ci-après « nous ») est une personne morale de droit public inscrite auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0236.916.956.

1. Nous sommes responsables du traitement de vos données à caractère personnel (ci-après « données personnelles ») dans le cadre de nos activités relatives à l’environnement au sens large.

Bruxelles Environnement exerce les activités suivantes dans le domaine de l’environnement au sens large :

- la qualité de l’air;
- l’énergie;
- les sols;
- les nuisances sonores;
- les ondes électromagnétiques;
- la planification de la gestion des déchets;
- la production, la construction et la consommation durable;
- la nature et la biodiversité;
- le bien-être animal;
- la gestion de la Forêt de Soignes, des espaces verts et zones naturelles;
- la gestion des cours d’eau non navigables;
- la lutte contre le changement climatique.

2. Nous nous engageons, dans le cadre de nos activités et conformément à la réglementation applicable au niveau de l’Union européenne, soit le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (Règlement Général sur la Protection des Données, ci-après « RGPD »), à garantir une sécurité et une confidentialité appropriées de vos données personnelles, ainsi qu’à respecter votre vie privée.

3. Nous collectons vos données personnelles dans le cadre de la réalisation du projet Cairgo Bike, qui vise la promotion du vélo cargo et la sensibilisation à la mobilité douce auprès des citoyens et entreprises de la Région Bruxelles-Capitale. Ce projet fait notamment intervenir une mise à disposition de vélos cargos auprès de particuliers et d’entreprises ainsi qu’une collecte de concentrations de polluants et des données relatives à l’utilisation de différents moyens de transport et aux trajets parcourus. Dans ce cadre, nous collectons des informations vous concernant telles que vos déplacements, et nous mesurons la qualité de l’air à laquelle vous êtes exposés lors de ces déplacements, via des moniteurs.

3.1. Nous collecterons vos données personnelles principalement lorsque votre période de test des vélos aura pris fin, le moniteur et les formulaires étant récupérés lors de la remise des vélos.

3.2. Les données sont collectées auprès de vous et d’un tiers autorisé à communiquer vos données. En effet, l’a.s.b.l. Pro Velo

assurera la sélection des citoyens candidats et donc le traitement des formulaires rendus disponibles par les communes.

4. Les catégories de données personnelles que nous traitons sont les suivantes :

- prénom, nom, adresse mail, adresse du lieu de résidence;
- vos déplacements, incluant votre lieu de résidence qui apparaîtra également indirectement du fait que vos coordonnées géographiques sont enregistrées en permanence par les moniteurs;
- les moyens de transport utilisés lors de vos déplacements;
- votre exposition aux polluants lors de vos déplacements.

5. Les données personnelles sont traitées sur base de votre consentement en vue des finalités suivantes :

- évaluer le gain en termes d’exposition à la pollution de l’air résultant du vélo-cargo, en lieu et place des véhicules motorisés;
- réaliser une étude statistique prenant en compte les concentrations mesurées par les participants et la fréquence de ces concentrations en un lieu, une rue ou un quartier;
- réaliser une étude scientifique reprenant les concentrations mesurées par lieu, rue ou quartier, le moyen de transport avec lequel ces concentrations ont été obtenues et la fréquence générale de différents moyens de transport employés dans la rue considérée;
- modéliser la diminution de production de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre sur base d’une utilisation plus abondante des vélos cargos.

5.1. Le cadre légal est constitué principalement des textes suivants :

- le COBRACE dans l’Ordonnance du 2 mai 2013 (Titre 2 « Dispositions spécifiques à la qualité de l’air et aux émissions de polluants atmosphériques », Chapitre 1 « Missions de l’Institut »);
- le plan Air-Climat-Energie, mesure 52;
- le RGPD et la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection de la vie privée à l’égard des traitements de données à caractère personnel.

6. Les données personnelles sont conservées uniquement pendant la période nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées et ultérieurement jusqu’à l’expiration des obligations de conservation légales, fixées par la Convention réalisée avec deux autres parties (Pro Velo et la VUB).

Vos données relatives à vos déplacements sont conservées de façon non anonymisée pendant un laps de temps s’étalant jusqu’à 12 mois après la fin du projet Cairgo Bike. Par la suite, ces données seront détruites.

Déclaration Vie Privée

“**Bruxelles Environnement**” (ci-après « nous ») est une personne morale de droit public inscrite auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0236.916.956.

35 (contact@apd-gba.be) ou auprès de l'autorité de contrôle du pays de votre résidence habituelle.

7. Les données sont, dans la limite de ce qui est permis par la loi et nécessaire aux fins indiquées ci-dessus :

7.1. traitées par nos services internes, soit en particulier uniquement les départements Laboratoire, qualité de l'air et Evaluation air climat énergie.

7.2. communiquées aux tiers suivants :

- La VUB en ce qui concerne les coordonnées géographiques enregistrées en permanence par les moniteurs portés par chacun des participants.

8. Un document d'information sur notre politique de protection des données personnelles est disponible sur demande si vous désirez obtenir davantage d'informations sur nos bonnes pratiques en la matière, ainsi que sur vos droits que le RGPD vous confère. Ce document constitue une version détaillée de la présente Déclaration Vie Privée.

9. Moyennant demande écrite datée et signée ainsi qu'en apportant une preuve de votre identité, vous pouvez obtenir de notre part, gratuitement, la communication écrite de vos données, la rectification ou la suppression de données qui sont inexactes, incomplètes ou non pertinentes. Dans certaines circonstances, vous pouvez demander la limitation du traitement et vous avez le droit de vous opposer à la poursuite d'un traitement.

Pour exercer vos droits, veuillez prendre contact avec nous ou avec notre délégué à la protection des données en apportant une preuve de votre identité.

Vous pouvez prendre contact avec nos services en envoyant un courrier à l'adresse suivante : **Bruxelles Environnement, Projet Cairgo Bike, Chaussée de Wavre 1850 B (Site du Jardin Botanique Jean Massart), 1160 Auderghem**. Nous sommes également joignables via l'adresse électronique suivante : **cairgobike@environnement.brussels**. Il vous est également possible de prendre rendez-vous avec le gestionnaire de projet pour une rencontre sur place un lors des jours d'ouverture, hormis le mercredi.

Vous pouvez également contacter notre délégué à la protection des données par courrier à l'adresse suivante : **privacy@environnement.brussels**.

Conformément à l'article 77 du RGPD, vous pouvez également vous adresser ou déposer une plainte auprès de l'Autorité de protection des données à l'adresse suivante : 1000 Bruxelles, Rue de la Presse,